

Annexe 4 : Avis de la gendarmerie

GENDARMERIE NATIONALE				RAPPORT ADMINISTRATIF	
Compagnie de gendarmerie départementale de Bressuire					
BTA BRESSUIRE					
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet
01899	02329	2021			1 / 1
<i>Analyse et références</i>					
Affaire	Enquête publique concernant la suppression d'un passage à niveau. Courrier de Monsieur le Préfet de NIORT 79, en date du 10/12/2021.				

Le jeudi 23 décembre 2021 à 09 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant Aline HERAULT en résidence à BRESSUIRE

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à BRESSUIRE 79300, rapportons les opérations suivantes :

Nous sommes destinataires d'une demande d'avis, dans le cadre d'une enquête publique concernant la suppression d'un passage à niveau, situé sur la commune de BRESSUIRE 79, commune déléguée de TERVES.

Nous n'avons constaté aucun incident, ni aucun accident sur ce passage à niveau qui n'est plus utilisé, et laissé en friches.

La gendarmerie émet un avis favorable pour la suppression de ce passage à niveau.

Nous clôturons le présent acte que nous transmettons par voie dématérialisée, à Monsieur le Préfet des DEUX SEVRES -

Fait et clos à BRESSUIRE, le 23 décembre 2021.

L'Officier de Police Judiciaire.



<u>(DESTINATAIRES)</u> [1] - M le Préfet à NIORT 79000	Date de clôture	et transmis par :
	23/12/2021	
[1] - Archives BRESSUIRE 79300	Signature(s)	Le 23/12/2021
		

Annexe 5 : Courrier d'information de SNCF Réseau



SNCF RESEAU – ZONE DE PRODUCTION ATLANTIQUE
INFRAPOLE PAYS DE LA LOIRE
POLE SECURITE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT
Passages à niveau
27, Boulevard Stalingrad – 44000 Nantes
Affaire suivie par Nathalie DAERON HERVY
Tél. : +33 (0)2 51 76 34 83
E-mail : nathalie.daeronhervy@reseau.sncf.fr



Préfecture des Deux-Sèvres

26 AOUT 2021

SCSI

Monsieur le Préfet du Département des
Deux Sèvres
Direction de l'Aménagement et de
l'Environnement
BP 70000 79099,
4 Rue du Guesclin,
79000 Niort

Nantes, le 20 Aout 2021

REF :2021/INFRP PDL/POLE STE/HDN/147

OBJET : Ligne n° 525 de Les Sables d'Olonne à Tours - Commune de Terves.
Projet de suppression du passage à niveau n° 118
Demande d'ouverture d'une enquête publique relevant du code des relations entre le public et
l'administration régies par l'art. L134-1 et suivants du CRPA

Monsieur Le Préfet,

Le Passage à Niveau (PN) n° 118, situé au km 120+010 de la ligne des Sables d'Olonne à Tours, commune de Bressuire (Terves), est classé en passage à niveau de 4^{ème} catégorie, PN privé pour piétons et voitures par votre arrêté du 08 octobre 1975.

A la suite de tournées des passages à niveau réalisées par le gestionnaire ferroviaire et dans le cadre de la politique de sécurisation et de suppression des passages à niveau il a été évoqué :

- soit la mise en place de voyant d'annonce pour la traversée du Passage à niveau (coût de 80000,00€ à la charge du concessionnaire)
- soit la suppression de ce passage à niveau. (plus utilisé depuis de nombreuses années)

S'agissant d'un PN privé, en vue de sa suppression, il convient de procéder dans la commune de Bressuire, à une enquête publique suivant l'article R-134-1 et suivant le code des relations entre le public et l'administration régissant les enquêtes publiques.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier correspondant pour permettre l'ouverture de cette enquête.

Je vous précise que les frais d'insertion dans la presse ainsi que les honoraires du commissaire enquêteur seront réglés par la SNCF. Les factures correspondantes seront à adresser à :

SNCF – Infrapôle Pays de Loire, Pôle GEF - Lionel Tourneux, 27 Bd Stalingrad - 44000 Nantes

Toutes précisions complémentaires que vous jugeriez utiles pourront vous être données par Madame DAERON HERVY spécialiste Passages à Niveau au sein de mon établissement.

Annexe 6: Plan de situation

Plan de situation PN118 L525 des Sables à Tours

Côté Tours



Côté Les Sables d'Olonne

PN118 L525

Diffusible SNCF RESEAU

Annexe 7: Photos du passage à niveau



